

### Procédure à suivre :

Vous envisagez de réaliser des travaux sur votre installation d'assainissement non collectif, vous devez obtenir l'accord du SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Pour cela, vous devez remplir et déposer le présent document auprès du SPANC accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées.

Le prestataire du SPANC de la communauté de communes Doubs Baumois est le bureau d'études JD BE

JDBE  
83 Rue de Dole – Immeuble « Le Major »  
25000 Besançon

**contact.anc@jdbe.fr**

**Tel : 03 81 52 06 88**

Votre dossier sera étudié en deux temps :

- Examen préalable du projet d'implantation sur la base du présent dossier renseigné
- Contrôle sur site effectué pendant les travaux (avant remblaiement) pour confirmer leur bonne exécution

Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif, effectué par le SPANC, est une exigence découlant de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié, fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et par l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités d'exécution de la mission de contrôle du SPANC.

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'assainissement non collectif sur le site internet : [www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr](http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr) et y consulter le guide d'information sur les installations à l'attention des usagers. Vous pouvez aussi consulter le règlement d'assainissement de votre communauté de communes sur le site :

## DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT AUTONOME NEUF DEMANDE CONCEPTION - RÉALISATION

### Objet de la demande

- Installation neuve
- Réhabilitation dans le cadre de la vente d'un bien immobilier
- Réhabilitation d'un bien

Date de la demande :

Date de la demande de permis de construire (sauf réhabilitation) :

### Situation et particularités du bien immobilier

**COMMUNE** : .....

Adresse : .....

Complément d'adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

**Références cadastrales** : Section (s) : ..... N° de parcelle(s) : .....

Construction neuve ou  rénovation

Lotissement :  OUI  NON

- Maison d'habitation individuelle

Type de résidence :  Logement principal

Logement secondaire  Location

Nombre de pièces principales :

Nombre d'équivalents habitants :

- Autres Immeubles

Types de locaux desservis par l'installation :

Capacité d'accueil / occupation :

Nombre de couverts :

Nombre couchages :

Nombre employés :

Nombre d'équivalents habitants :

## Propriétaire(s)

Remarque : En cas de vente, le propriétaire de l'habitation correspond à l'acquéreur du bien immobilier.

Nom, prénom, raison sociale : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Courriel : ..... @ .....

Personne à contacter :

Coordonnées : .....

Entreprise si déjà choisie :

## RENSEIGNEMENT SUR L'INSTALLATION PROJETEE

### Caractéristiques du terrain d'implantation :

Une étude de définition de filière a-t-elle été réalisée ? Oui  Non

Si oui nom de l'organisme ayant réalisé cette étude : .....

Une étude de sol a-t-elle été réalisée ? Oui  Non

Si oui nom de l'organisme ayant réalisé cette étude : .....

Un test de perméabilité a-t-il été réalisé ? Oui  Non

Surface de la parcelle : ..... m<sup>2</sup>

Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? Oui  Non

Parcelle située en zone inondable : Oui  Non

Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) sur le terrain ? Oui  Non

Si oui est-il destiné à la consommation humaine ? Oui  Non

Pente moyenne du terrain : .....

Zone de circulation à proximité de l'installation : Oui  Non

Présence d'arbres : Oui  Non

Destination d'eaux pluviales : .....

Autre, précisez :



## Rejet des effluents traités

- Rejet en milieu hydraulique superficiel  
fossé, ruisseau, rivière, autre : précisez : .....  
Autorisation de rejet fournie : Oui  Non   
Organisme ayant fournie l'autorisation de rejet :
- Rejet par infiltration dans le sol :  
Type de rejet :  
Dimension :  
Si rejet en puits d'infiltration dérogation fournie : Oui  Non

**Ne pas oublier la mise en place de regard de visite sur le système d'infiltration.**

## Documents à joindre à la présente fiche de renseignement :

- Une étude des contraintes de la parcelle (superficie disponible, pente, etc.) pour justifier le choix et l'emplacement du dispositif d'assainissement retenu
- La description (coupe, profil) de la filière (collecte, prétraitement, traitement, rejet)
- Un plan de situation de la parcelle 1/25000<sup>ème</sup>
- Un plan masse du projet de l'installation au 1/500<sup>ème</sup> sur base cadastrale précisant :
  - La position de l'immeuble et le niveau de sortie des eaux usées,
  - La position du dispositif d'assainissement (prétraitement + traitement) à l'échelle et le rejet vers l'exutoire
  - La position des immeubles voisins,
  - Les aires de stationnement et de circulation de véhicules
  - La présence d'arbre de haute tige,
  - L'emplacement des points d'eau destinés à la consommation humaine
  - Les cours d'eau, fossés,...
  - Le système d'évacuation des eaux de pluie qui doit être **impérativement déconnecté de la filière d'assainissement**
  - Les zones inondables éventuelles
  - Les zones présentant une nappe aquifère à moins d'un mètre de profondeur éventuelles
- Une note de calcul détaillée, précisant le dimensionnement des ouvrages de prétraitement et de traitement.  
*Se référer au Document technique unifié DTU 64.1 pour les méthodes de dimensionnement des différentes filières.*
- Une note de calcul détaillée, précisant le dimensionnement de l'exutoire en cas d'infiltration (évaluation de la perméabilité du sol au droit de l'ouvrage)
- Un profil détaillé avec indication des pentes et localisation des différents éléments de l'ouvrage. Les informations fournies à cet égard doivent être suffisantes pour permettre à l'installateur de respecter la prescription
- **Autorisation du gestionnaire du milieu récepteur** (si les eaux traitées sont rejetées dans le milieu hydraulique superficiel naturel tel que fossé, ruisseau, ...)
- **Nom du fabricant et référence du produit en cas d'installation d'un dispositif d'assainissement présent dans la liste officielle publiée au Journal Officiel** (cas des microstations, stations compactes...)

Adresse internet de la liste publiée au Journal Officiel :

<https://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/> et onglet « Agrément des dispositifs de traitement »

Fait à ....., le .....

Nom, prénom du propriétaire  
Ou de son représentant :

Signature :